Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213502727-20251223-2025120003-DE

Saint Germain du Pinel

DELIBERATION
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2025

L'an 2025 le 16 décembre à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Mr Erick GESLIN, Maire

Présents : Erick GESLIN, Pascal BARBRON, Séverine CHATELAIS Valérie HENRY, Sébastien AVERTY, Myriam ALEXANDRE, Benoit MOUSSU, Sophie LABBÉ Stéphanie LORIER, Nicolas TOUTAIN.

Absents excusés : Aurélie GAUDIN Romain POCREAU

Absent : Néant

Nombre de membres
- Afférents au Conseil municipal : 12
- Présents : 10
- Votants : 10

Date de la convocation :11 /12/2025
Date d'affichage : 11/10/2025

A été nommé(e) secrétaire : Pascal BARBRON

- **2025-12-003 délégation de signature à Monsieur le Maire**

- Vu la délibération du 19 juin 2020 relative aux délégations consenties au maire par le Conseil Municipal

NUMERO	DATES	DELEGATIONS
2025 12 01	16 12 2025	Fin de régie de la salle pour la mise en mandat de prélèvement pour optimiser le temps de gestion pour les encaissements de location de salle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider la délégation ci-dessus.

A Saint Germain du Pinel,
Le 17 12 2025
Le Maire
Erick GESLIN

SAINT-GERMAIN-DU-PINEL MAIRIE (Ille-et-Vilaine)